L'agrandissement du Palais des Nations à Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **22 (1950)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-123660

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

doré sur la cheminée du salon. A vrai dire, on ne tient plus du tout à la glace dorée ; on la trouve même de mauvais goût, mais on tient beaucoup au frigo.

Les anciens grands hôtels tombent à l'abandon ou sont repris par des bureaux ; on se loge ailleurs dans des conditions différentes. C'est un renversement complet des perspectives.

Que faut-il en penser ? En soi, la simplification de la vie matérielle est évidemment un bien. Elle présente un danger moral en tant qu'on y recherche la vie agréable et en tant que cette recherche absorbe l'attention. On parle beaucoup des ménages qui préfèrent la salle de bain à l'enfant. On doit pratiquer la sobriété en cette matière, comme en tout ce qui concerne la vie matérielle et les satisfactions des sens ; mais il est incontestable que la mécanisation de la vie domestique est une véritable libération de l'être humain, que chauffer toute une maison en alimentant une chaudière est un progrès sur l'entretien pénible et salissant de plusieurs poêles qui ne chauffent la maison qu'imparfaitement, et que l'électricité, éclairage et force motrice, constitue un progrès par rapport à la chandelle et à la lampe au pétrole. Aucune ménagère disposant d'un fer à repasser électrique et d'une machine à coudre électrique ne voudrait revenir aux systèmes d'antan.

Mais tout cela rend le logis instable. On désire une demeure exactement proportionnée à ses besoins, et des gens âgés habitant une grande maison trouvent inutile la dépense d'entretien de ces vastes pièces dont ils ne se servent plus. Comme la technique se perfectionne constamment, une maison devient vétuste en quelques années. Des architectes ont déjà suggéré que, dans la cité de demain, on bâtira les immeubles pour trente ans et on les démolira ensuite pour faire place à de nouveaux mieux conditionnés, ce qui amènera à construire en matériaux légers de façon à investir le moins possible dans la construction proprement dite. Autrefois on mettait sa gloire à bâtir pour des siècles, en matériaux massifs, durables. L'essentiel était la construction ; l'aménagement, l'accessoire. Aujourd'hui la construction devient de moins en moins importante, l'aménagement est l'essentiel. La maison de demain sera du type du bungalow intérieurement muni de tous les conforts.

Dans les vieux pays européens tout ceci ne se développe qu'avec lenteur, parce que le passé freine ; les maisons anciennes sont nombreuses et les gens âgés attachés à leurs habitudes. Cependant celui qui a connu le genre de vie du début du siècle ne peut pas ne pas être frappé de la différence, et pour apprécier le mouvement, il faut voir comment se logent les jeunes ménages et à quoi ils tiennent. L'évolution sociale est souvent masquée par les vieillards qui occupent les situations dominantes, possèdent la fortune et cherchent à continuer le mode de vie de leur jeunesse. Mais un signe des temps se trouve aussi dans l'amertume des vieillards qui trouvent que le monde dégénère parce qu'il abandonne les modes d'existence auxquels ils ont été formés.

(L'Habitation, Bruxelles.*)*

L'agrandissement du Palais des Nations à Genève

Il y a quelques semaines, la presse genevoise s'est vivement inquiétée du fait que Genève n'aurait pas de grandes conférences cette année ; elle en concluait que le Palais des Nations était devenu trop petit et que les hôtels étaient insuffisants.

Il est exact que le Palais des Nations, bien qu'il ne soit plus que le siège de l'Office européen des Nations Unies, est devenu trop petit, ce qui n'est évidemment pas un signe d'affaiblissement. Il abrite actuellement un personnel de près de huit cents fonctionnaires et ce nombre augmentera encore quand l'Organisation mondiale de la santé aura pris son entier développement. Tous les bureaux sont occupés et, quand une grande conférence a lieu à Genève, si l'on dispose à volonté pour les délégués des salles de commissions et d'assemblées, on a beaucoup de peine à loger les experts, secrétaires et dactylos dont ils sont accompagnés. Si donc le centre international de Genève est malade, c'est une maladie de croissance, qu'il sera relativement facile de guérir. M. Louis Casaï, président du Département des travaux publics, est allé au plus pressé et il s'est procuré des baraquements qui seront un remède provisoire.

D'autre part, M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations Unies, est venu récemment à Genève pour conférer avec M. le conseiller fédéral Petitpierre, et nous sommes heureux de pouvoir affirmer que leur accord est complet. Si les renseignements que nous donnons aujourd'hui sont encore officieux, ils seront bientôt officiels. Il faut *agrandir le Palais des Nations*, qui doit être équipé de manière à satisfaire tous les besoins : sur ce point, aucune discussion et l'opinion publique peut être entièrement rassurée ; non seulement la Suisse et Genève conservent leurs positions, mais encore elles les améliorent.

Quatre projets sont nés des études qui se poursuivent depuis plusieurs mois sinon dans le secret, du moins avec une grande discrétion. Le premier suggère la construction d'une haute tour à l'américaine, qui aurait l'avantage de faciliter le travail des bureaux ; du point de vue esthétique, c'est une autre affaire ; un gratte-ciel déparerait l'architecture du palais *(sic.* Réd.*)* et serait en opposition complète avec notre goût latin. Un deuxième projet consisterait à élever un bâtiment sur le côté nord de la cour intérieure ; mais ce bâtiment serait mal éclairé, étant au pied du coteau de l'Ariana. Le troisième projet indique comme emplacement le terrain qui se trouve à gauche de l'entrée principale, et le quatrième, des terrains acquis antérieurement dans le voisinage du Palais par l'Etat de Genève. Les quatre projets sont à l'étude et un plan définitif sera établi. Le coût de la construction sera de cinq à six millions de francs suisses. Environ la moitié de cette somme sera fournie par la Confédération ; l'autre moitié sera à la charge de l'O. N. U.

(L'Entreprise, Lausanne.*)*